



PROGRAMME DE CERTIFICATION  
DE L'ASSURANCE QUALITÉ DU  
BÉTON PRÉFABRIQUÉ  
DU CANADA (AQBPC)

# CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

est certifié conformément au

« Programme de certification de l'assurance qualité du béton préfabriqué du Canada (AQBPC) »

La certification est en conformité avec les documents constitutifs et les catégories de produits énumérés :

la norme CSA A23.4, y compris les annexes A et B | les manuels de contrôle de la qualité PCI MNL 116/MNL 117



Bill LeBlanc, Directeur général

Émis le :

Expire le :

Certifié depuis :

La validité de ce certificat peut être vérifiée à l'adresse [www.precastcertification.ca](http://www.precastcertification.ca).